

L'association du Musée d'Art Gustave Fayet a pour objet de créer, promouvoir, développer et animer le musée d'Art Gustave Fayet à Fontfroide et notamment constituer une collection de biens culturels, défendre les intérêts moraux de l'œuvre de Gustave Fayet, établir un catalogue raisonné de ses œuvres .

Bulletin d'adhésion

M./Mme/Mlle : **Prénom** :

Nom :

Adresse :

Code Postal : **Ville** :

Email : **Tél** :

Souhaite adhérer à l'Association du Musée d'Art Gustave Fayet à Fontfroide en qualité de :

- Membre de droit ¹ (cotisation annuelle 15 €)
- Membre adhérent ² (cotisation annuelle 20 €)

Souhaite verser un don de € à l'association du Musée d'Art Gustave Fayet à Fontfroide.

et joint un chèque de € à l'ordre de l' « Association du Musée d'Art Gustave Fayet à Fontfroide ».

À le 2017

(Signature)

Bulletin et chèque sont à adresser à Marc de Langlade – château de Langlade – 63320 Meilhaud

En application de l'article 200 du Code général des impôts, les dons et versements ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % des sommes prises dans la limite de 20 % du revenu imposable.

¹ **Sont membres de droit** les descendants de Gustave et Madeleine Fayet.

² **Sont membres adhérents**, les personnes physiques ou morales de droit privé ou public qui participent au fonctionnement de l'association et à la réalisation de son objet et non descendants de Gustave et Madeleine Fayet.